

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session régulière du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 10 mars 2008, à 19 h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère  
et messieurs les conseillers

Julie Dubois  
Julien Dufour  
Martial Hovington  
Patrice Imbeault  
Jacques Morris  
Michel St-Laurent

Est également présente : Madame la directrice générale  
et secrétaire-trésorière, Myriam Lessard

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt du procès-verbal de la session régulière du 11 février 2008;
4. Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit;
5. Période de questions;
6. Correspondance et information :
  - Carte de remerciement, décès de Mme Rolande Tremblay,
  - Ministère du Transport; accusé réception et programme d'entretien du réseau routier,
  - Ministère du transport; transfert des ponts,
  - Des Fondations pour réussir,
  - Le Fonds municipal VERT,
  - Le Prix « A PART ENTIÈRE »,
  - Le guide des bonnes pratiques des villégiateurs de la Côte-Nord,
  - Démission de Julien Dufour, pro-maire,
  - MAMR - la Fête des Voisins,
7. Demande de commandite - FESTI-LIVRE;
8. MRC la Haute-Côte-Nord - programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2008-2009, volet II;
9. Bibliothèque municipale - contrat d'inventaire;
10. Demande de stage à la Municipalité;
11. Engagement de personnel;
12. Camion municipal - location d'un nouveau véhicule;
13. Action-Gardien - résolution pour appuyer le maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles;
14. C.G.R.S.E. - invitation pour le 19 avril et demande de contribution financière;
15. CRE Côte-Nord, séance d'information sur le Livre Vert;
16. Dossiers juridiques à finaliser;
17. Dossier service d'incendie - mise en demeure;
18. Proposition d'achat de terrain - Jean-Paul Imbeault;
19. Dossier - salle de quilles;
20. Dossier - Innus Assis, agrandissement de la réserve;
21. Rapport des comités :

- Schéma de couverture de risque,
  - Desseau Sorpin; mise aux normes de l'eau potable,
  - OMH,
  - Plan d'urbanisme,
22. Archéo-Topo; renouvellement de la convention de gestion;
  23. Varia;
  24. Période de questions;
  25. Fermeture de la session.
- 

## OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

M. Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### **08-03-0046 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que lu et déposé en laissant l'item « VARIA » ouvert :

### **08-03-0047 Dépôt et acceptation du procès-verbal de la session régulière du 11 février 2008**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la session régulière du 11 février 2008 soit et est accepté tel que rédigé;

### **08-03-0048 Acceptation de la liste des comptes et certification de disponibilité de crédit de février 2008**

---

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil responsable de la vérification des comptes n'ont pu vérifier ceux-ci avant la session du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes soit acceptée sous réserve de l'approbation des responsables du comité des conseillers responsables.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT février 2008**

Je, Myriam Lessard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de 73 318.99\$ pour le paiement des dépenses suivantes :

<b>LISTE DES COMPTES À PAYER 2008-02</b>		10-03-2008	
9078-4489 QC inc. Batteries Expert	Accessoire camion incendie	53.00 \$	
Bell Canada	Communications internet bureau municipal et bibliothèque	174.80 \$	
Bell Mobilité	Cellulaire maire	32.07 \$	
BMR (rénovation JMBR)	Fournitures de bureau service incendie	80.32 \$	
Bodycote	Analyses d'eau	135.45 \$	
CAUREQ	Service 911	297.00 \$	
Centre de services partagés	Fourniture de bureau	45.33 \$	
Dépanneur des Berges	Essence machineries	382.08 \$	
Desjardins service financiers	Cotisations assurances collectives employés fév 2008	1 152.60 \$	
Équipement GMM	Frais photocopies mensuelles	133.90 \$	
Fédération québécoise Municipalités	Transport tests d'eau et messagerie service incendie	48.77 \$	
Francis Bouchard	Frais déplacements	191.40 \$	
Heenan Blaikie Aubut	Entente incendie avec Forestville	1 169.60 \$	
Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux fév 2008	8 840.67 \$	
Industrie Canada	Licence radio	321.00 \$	
Les Constructions SRV	Réparation bris d'eau École de la Mer	790.13 \$	
Les Laboratoires SL	Rédaction rapport projet recherche en eau	2 821.88 \$	
Madie solution publicité	Fourniture bureau	615.17 \$	
Maltais & Ouellet	Pièce tracteur	312.89 \$	
Martial Hovington	Frais déplacements conseiller	82.08 \$	
Michel Lamontagne	Confection armoire à clés	150.00 \$	
Ministère du Revenu du Québec	DAS février 2008	3 034.93 \$	
MRC Haute-Côte-Nord	Quote-part CLD et matières résiduelles	24 890.25 \$	
Municipalité de Tadoussac	Remplissage cylindre service incendie	43.02 \$	
Myriam Lessard	Frais déplacements directrice générale	32.40 \$	
Papeterie du Fleuve	Fourniture bureau	169.61 \$	
Pétroles Paul Larouche	Huile chauffage édifice municipal	1 876.94 \$	
Pièces d'autos Deschênes	Fournitures d'entretien bâtiments	298.62 \$	
Quincaillerie Lepage	Fourniture entretien infrastructure	42.53 \$	
Receveur général du Canada	DAS février 2008	1 489.26 \$	
Roger Foster & Fils inc.	Inspection mécanique camion incendie	332.98 \$	
Sébastien Guay	Travaux mise aux normes comptables	1 851.15 \$	
Signo Tech inc.	Fourniture signalisation chemins	55.88 \$	
Société de l'Assurance automobile	Permis circulation véhicules	1 771.00 \$	
Soutien informatique Ninon Marty	Entretien ordinateurs	40.00 \$	
Terrassement et pavage SL	Travaux de déneigement	56.43 \$	
Transport Larouche	Contrat déneigement + transport de neige	1 478.66 \$	
<b>TOTAL:</b>		<b>55 293.80 \$</b>	
<b>LISTE DES DÉBOURSÉS 2008-02</b>			
Francine Maltais	Conciergerie 12-02-2008	67.50 \$	698
Transport Larouche	Contrat déneigement	11 692.60 \$	700
Bell Canada	Communications	338.59 \$	701
Sébastien Guay	Travaux mises aux normes comptables + contrat salle de quilles	2 810.59 \$	705
Francine Maltais	Conciergerie 19-02-2008	63.75 \$	706
Poste Canada	Timbres	500.00 \$	707
Myriam Lessard	Frais réclamation achat pièce camion incendie	158.01 \$	708
Commission des Loisirs Bergeronnes	Remboursement salaire programme accompagnement	566.91 \$	709
Francine Maltais	Conciergerie 24-02-2008	41.25 \$	710
Sébastien Guay	Travaux mise aux normes comptables	1 021.52 \$	711
Vanessa Imbeault	Remboursement salaire programme accompagnement	467.34 \$	712
Francine Maltais	Conciergerie 01-03-2008	67.50 \$	713
Luc Caron	Réclamation accident	229.63 \$	714
<b>SOUS-TOTAL:</b>		<b>18 025.19 \$</b>	
<b>TOTAL:</b>		<b>73 318.99 \$</b>	

Période de questions :

Aucune question n'est adressée au conseil de la Municipalité des Bergeronnes.

**Correspondance :**

M. le maire procède à la lecture de la correspondance. Les membres du conseil ont tous reçu l'information concernant celle-ci.

**08-03-0049 Résolution - demande de commandite pour le FESTI-LIVRE 2008**

---

CONSIDÉRANT QUE cette activité est éducative, culturelle et littéraire;

CONSIDÉRANT QUE le comité organisateur poursuit ses activités en bonifiant celles-ci;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est d'envergure régionale et qu'elle se tient aux Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une demande pour défrayer le cocktail d'ouverture au coût de 300.00\$;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ par le conseiller Martial Hovington  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la participation financière de la Municipalité des Bergeronnes soit de 300.00\$ pour la présente édition.

**08-03-0050 Résolution - dépôt de la demande de subvention dans le cadre du programme Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier 2008-2009-volet II de la MRC de la Haute Côte-Nord**

---

CONSIDÉRANT QU'en 2007, la Municipalité a déposé un projet dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la MRC la Haute Côte-Nord et que les travaux ne sont pas terminés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux proposés sont toujours d'actualité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ par le conseiller Michel St-laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes dépose un projet dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la MRC la Haute-Côte-Nord pour terminer les travaux entrepris sur ces chemins afin de les rendre carrossables,

QUE le projet déposé inclus des travaux à réaliser sur le chemin de l'ancienne route 15 chez Mme Diane Girard et le chemin chez M. Hervé Simard,

QUE le projet soit élaboré par Monsieur Julien Dufour,

QUE la Municipalité des Bergeronnes se conforme aux exigences du programme d'engager un ingénieur forestier pour la rédaction du rapport final

ainsi qu'une participation financière représentant 10% de la subvention accordée par la MRC.

**08-03-0051    Résolution - inventaire à la bibliothèque municipale**

---

ATTENDU QU'avec le projet que la Municipalité veut déposer, nous devons obligatoirement dresser un portrait réel des collections de livre de la bibliothèque;

ATTENDU QU'actuellement, à la bibliothèque, plusieurs caisses de livres sont empilées et doivent être triés;

ATTENDU QU'il y a une vérification à faire pour connaître l'état d'utilisation des ordinateurs à la bibliothèque;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes accepte de verser une somme de cinq cents (500.00\$) dollars maximum pour réaliser le travail d'inventaire et que Mesdames Reine Lessard et Ninon Marty procèdent dans les plus brefs délais.

**08-03-0052    Résolution – Engagement de personnel en situation d'urgence**

---

ATTENDU QU'actuellement il n'y a aucune personne qui occupe un poste temporaire pour le remplacement de la secrétaire-comptable lors d'absence prolongée;

ATTENDU QUE l'engagement d'une personne pour ces périodes de remplacements n'engage aucunement la Municipalité pour un contrat à long terme;

ATTENDU QUE la demande d'une ressource supplémentaire est faite lors d'une situation d'urgence ou en cas d'absence prolongée;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la directrice générale procède à l'embauche d'une personne temporaire sur appel au salaire de douze dollars (12.00\$) /heure.

**08-03-0053    Résolution – location d'un camion municipal neuf**

---

ATTENDU QUE le contrat de location du camion actuel de la Municipalité des Bergeronnes vient à échéance le 21 février 2008;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont argumenté sur l'opportunité de faire l'achat d'un camion usagé, de poursuivre la location de celui-ci ou encore de louer un camion neuf;

ATENDU QUE les recherches permettent à la Municipalité de louer un camion neuf à moindre coût avec un résiduel minime au bout de quatre (4) ans;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité loue un camion neuf pour un terme de quatre (4) ans au coût de 436.00\$ par mois taxes en sus soit 493.04\$,

QUE les prélèvements soient débités automatiquement sur le compte bancaire de la Municipalité à la Caisse populaire des Bergeronnes;

Suite à un tour de table et devant les opinions divergentes sur le sujet, M. le Maire demande le vote.

Pour la proposition	Contre la proposition
Mme Julie Dubois	M.Martial Hovington
M. Patrice Imbeault	M.Jacques Morris
M. Julien Dufour	
M. Michel St-Laurent	

Le résultat étant de 4 votes POUR et 2 votes CONTRE, la résolution est ACCEPTÉE À MAJORITÉ

**08-03-0054 Résolution – Appui au maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles**

---

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'appui d'Action-Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles pour le maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles;

ATENDU QUE l'ensemble des Municipalités du Québec peut recevoir les mêmes avis de fermeture pour leur bureau de poste et que le maintien des bureaux de poste offre des emplois à la population locale;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer le comité Action-Gardien dans ses démarches pour le maintien du bureau de poste de Pointe-Saint-Charles,

**08-03-0055 Résolution - représentation aux audiences sur le Livre Vert organisée par la CRÉ**

---

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Ressources naturelles et de la faune a dévoilé son Livre vert visant à réformer l'actuel régime forestier adopté en 1986;

CONSIDÉRANT QUE la CRÉ de la Côte-Nord organise des consultations publiques régionales;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité délègue des participants pour cette consultation qui aura lieu, le jeudi 13 mars à la salle multifonctionnelle des Escoumins.

**08-03-0056    Résolution - régularisation des dossiers en suspend à l'étude de Me Ross**

---

ATTENDU QUE suite à une vérification des dossiers déposés chez la notaire, Nathalie Ross, pour régulariser des ententes antérieures intervenues entre la Municipalité et des partenaires, sont en suspend;

ATTENDU QUE le traitement de ces dossiers s'éternise depuis quelques années;

ATTENDU QUE la notaire, Nathalie Ross, a déposé la liste des dossiers en traitement;

ATTENDU QUE la régularisation de ces dossiers justifie des frais supplémentaires au poste budgétaire *services juridiques*;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité procède en dégageant les fonds nécessaires pour régulariser la situation afin de parachever définitivement chaque dossier;

QUE la Municipalité accepte les soumissions proposées par l'étude Ross pour chaque dossier jusqu'à un maximum de 6 000\$,

QUE les priorités des dossiers sont :

- Réseau d'aqueduc-Servitudes-Camping Bon-Désir,
- Cession des terrains- rue de la Savane, Lauréat Gagnon/ Succession Rolande Tremblay,
- Cession de terrain vacant - Approche du pont du Chemin rang St-Joseph et Nicole Gagnon
- La clause restrictive d'usage - secteur rue de la Montagne, Ministère de l'éducation-lot47A-1-1 du rang 1- « pour des fins éducatives », actes 72826 et 91304.
- Échange de terrains - Chemin Graniber entre la Municipalité et Messieurs Jacques Deschênes et Jules-Marie Gagnon
- Aqueduc - Servitudes- Développement domiciliaire Bon-Désir / MAPAQ/ Marie-Hélène Gagnon/Michel Imbeault

QUE les coûts supplémentaires seront inclus lors de la révision du budget;

**08-03-0057    Résolution - mise en demeure au Service d'incendie de Forestville**

---

CONSIDÉRANT QUE tout le tapage médiatique fait dans les médias de la région et de la province par le Service d'incendie de Forestville concernant le litige opposant la Municipalité des Bergeronnes et le Service d'Incendie de Forestville;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est en désaccord sur l'ensemble des propos reportés dans les médias par le Service d'Incendie de Forestville;

CONSIDÉRANT QUE les propos reportés dans les médias sont diffamatoires et portent préjudice à la Municipalité, à ses élus, à ses employés et à son service d'incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes mandate Me Pierre Bellavance à envoyer une mise en demeure à M. Pierre Poirier lui demandant de se rétracter immédiatement en adressant une lettre d'excuses au maire, monsieur Francis Bouchard, ainsi que de rétablir les propos auprès de la Société Radio-Canada;

**08-03-0058 Abroger la résolution 07-10-2038 pour la cession du terrain à M. Jean-Paul Imbeault**

---

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Paul Imbeault est toujours intéressé par l'achat d'une partie du chemin verbalisé non utilisé par la Municipalité des Bergeronnes depuis quelques années, cadastre 43-B-3 / 47-A-7;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut informer la population, par souci de transparence, de son intention de faire cession d'une partie de ce chemin à M. Imbeault;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la résolution 07-10-2038 soit abrogée,

QUE la Municipalité des Bergeronnes procède à l'affichage public pour une durée de dix jours concernant la future cession de ces lots à M. Jean-Paul Imbeault,

QU'advenant la cession de ces lots, tous les frais engagés par cet acte seront défrayés par l'acquéreur.

**08-03-0059 Résolution - contrat de comptabilité à la salle de quilles**

---

ATTENDU QUE la salle de quilles fait partie intégrante de la Commission des Loisirs;

ATTENDU QUE suite à l'application des nouvelles normes comptables du Ministère des Affaires Municipales et des régions, il est reconnu, selon les critères émis et les consultations avec la firme comptable Mallette, que la salle de quilles doit être incluse dans le périmètre comptable de la Municipalité des Bergeronnes;

ATTENDU QUE la Municipalité doit tenir un registre comptable des activités d'opération détaillé afin de les inclure à son rapport financier;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes donne à la firme Sébastien Guay, comptable, le mandat la tenue des opérations comptables de la salle de quilles pour la saison 2007 et jusqu'à la fermeture de la saison au printemps 2008,

QUE lors de la reprise des activités à l'automne 2008, la Municipalité ait statué sur la structure opérationnelle et comptable de cette entité.

**08-03-0060 Résolution - négociation partage du territoire de l'Innu Assi d'Essipit et la Municipalité des Bergeronnes**

---

CONSIDÉRANT QUE le groupe négociateur du Gouvernement du Québec a rencontré le 3 mars 2008, les représentants de la Municipalité des Bergeronnes pour identifier les demandes de territoires limites de l'Innu Assi d'Essipit sur le territoire de la municipalité des Bergeronnes;

CONSIDÉRANT QUE les lieux identifiés par l'Innu Assi d'Essipit se retrouvent dans trois (3) secteurs géographiques ciblés judicieusement correspondant aux espaces suivants :

- l'espace occupé par Pointe Sauvage sur les bords de la rivière petite-Bergeronnes,
- le long du littoral du fleuve à partir de l'Anse à la Cave,
- la partie Nord-Est, secteur des terres et des bleuetières.

CONSIDÉRANT QUE depuis le début du processus, soit, quatre à cinq ans ( 4 à 5 ans) par l'Innu Assi d'Essipit, il n'y a eu aucune modification de transiger sur les lieux désignés;

CONSIDÉRANT QUE présentement la Municipalité est dans une phase de première négociation avec les représentants du Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'une seule rencontre a eu lieu avec la municipalité où fut déposé une carte identifiant officiellement les lieux revendiqués par le groupe Innu Assi d'Essipit;

CONSIDÉRANT QUE les lieux ciblés sont les plus prisés à la Municipalité des Bergeronnes avec un potentiel de développement futur;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington

APPUYÉ PAR la conseillère Julie Dubois

ET ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes ne concède aucun espace ciblé à l'agrandissement de la réserve par le groupe Innu Assi d'Essipit sur ses limites territoriales.

VARIA :

**08-03-0061 Résolution - cocktail des nouveaux arrivants**

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a pas tenu l'activité des « nouveaux arrivants » depuis deux (2 ans);

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de « nouveaux arrivants » que prévu à la Municipalité et que ce surplus occasionne un ajustement des coûts pour la réception prévue le 16 mars 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Michel St-Laurent  
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité des Bergeronnes augmente le budget de 280.00\$ pour une somme totale au budget annuel de 1 280.00 \$.

### **Période de questions**

#### **08-03-0062 Résolution – verrouillage des portes de la Caisse populaire du Saguenay-St-Laurent aux Bergeronnes**

---

CONSIDÉRANT QUE depuis au moins cinq ( 5 ) ans, suite à un vol ayant eu lieu à la Caisse populaire ds Bergeronnes, les autorités de la Caisse populaire ont pris la décision de verrouiller les portes pendant les heures d'ouverture à leur clientèle;

CONSIDÉRANT QUE c'est une décision interne locale et non une politique du réseau des caisses populaires Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE des événements similaires sont survenus dans d'autres institutions financières de Desjardins et que cette mesure sévère ne fut pas entériné par d'autres institutions;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité envoie une lettre à la Fédération des caisses populaires Desjardins Saguenay-St-Laurent dans le but de revoir cette mesure et d'envisager de l'abolir sur une base permanente.

#### **08-03-0063 Résolution – ajournement au 17 mars 2008 à 19 heure**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

D'ajourner la présente session régulière au 17 mars 2008 à 19 heures à la salle du conseil municipal.

**08-03-0064 Fermeture de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington  
QUE l'assemblée soit et est levée à 21h22

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Myriam Lessard  
Secrétaire-trésorière et directrice générale